

**Évaluation du *cluster* « Philosophie, Éthique et Sciences des religions »
2015-2016**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Université de Namur (UNamur)

Bachelier en Philosophie

Comité des experts :

M. Patrick SAVIDAN, président

M. Patrice BOLLON, Mme Florence de COURTEIX, Mme Isabelle POULIQUEN,
Mme Carole TALON-HUGON, experts.

4 mai 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Philosophie, Éthique et Sciences des religions ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 7 et 8 octobre 2015 à l'Université de Namur (UNamur) pour évaluer le bachelier en Philosophie. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 17 membres du personnel, 6 étudiants, 5 diplômés et 6 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration du programme évalué, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 15 mars 2016).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université de Namur (UNamur), fondée en 1831, est une association sans but lucratif (asbl).

Elle comporte six facultés (Philosophie et Lettres ; Droit ; Sciences économiques, sociales et de gestion ; Informatique ; Sciences ; Médecine) qui proposent une vingtaine de bacheliers, une dizaine de masters, ainsi que des masters complémentaires et des formations de 3^e cycle.

En 2014, le personnel académique de l'université comptait 266 personnes (162 ETP, équivalent temps plein) ; le personnel scientifique, 300 personnes (181 ETP) ; et le personnel administratif, technique et de gestion, 360 personnes (316 ETP)⁴.

Le département de Philosophie organise le programme de bachelier en Philosophie faisant l'objet du présent rapport. En 2013-2014, les étudiants du cursus étaient au nombre de⁵ :

<i>bachelier</i>	<i>2013-2014</i>
bachelier en Philosophie	39

⁴ Source : CRef, Annuaire statistique 2014.

⁵ *Ibid.*

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le département de Philosophie de l'UNamur est tributaire d'un contexte institutionnel plus général sur lequel il n'a pas eu de prise directe : le grand projet de fusion au sein de l'Académie Louvain. La période de négociation a duré près de 5 ans et a incité les parties prenantes à différer toutes les réformes nécessaires en attendant de voir quel serait le nouveau cadre institutionnel à partir duquel procéder. Un certain retard a donc été accumulé jusqu'en 2010, malheureusement sans objet, puisque la fusion n'a pas eu lieu.
L'UNamur et les membres du département de Philosophie ont su réagir en se réappropriant le mouvement des réformes trop longtemps différé ; cette reprise en main s'est accompagnée du désir de changer de méthode de travail et de passer d'une approche *top-down* à une approche *bottom-up*.
- 2 Le comité a constaté le souci de l'UNamur de développer une politique de gestion de la qualité depuis 2013. Cela se traduit notamment par une mobilisation soutenue des équipes pour l'animer et la mise en place d'un vice-rectorat dédié à la qualité, au genre et au développement durable. Ce vice-rectorat travaille en étroite collaboration avec le vice-rectorat à l'enseignement, qui est responsable de toutes les questions relatives à la qualité de l'enseignement.
- 3 Le comité note toutefois que cet engagement au service de la qualité tend à se situer sur un plan d'abord technique, registre qui n'exprime pas toujours de manière forte les valeurs auxquelles l'entité est attachée. Un certain flou dans l'organisation et la répartition des missions, sans doute lié au fait que le processus est encore pour une part en gestation, peut gêner la mise en œuvre de la politique qualité. Il a été constaté en outre que le personnel administratif et technique n'était pas toujours considéré comme une force de proposition dans cette démarche.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien organisée mais elle présente des faiblesses. Certaines d'entre elles sont sans doute liées à la difficulté qu'il y a, sur des ensembles réduits d'étudiants et d'enseignants, à faire porter l'évaluation sur les enseignements et non pas sur les enseignants. Pour des raisons qui peuvent tenir à cette difficulté ou au calendrier et à la fréquence des évaluations (avant ou après la session d'examen ; tous les trois ans), le comité a constaté que la procédure mobilisait pratiquement assez peu les étudiants.
- 5 Sur le plan de la communication interne, l'information ne semble pas toujours circuler efficacement. Certains niveaux institutionnels ou certains publics (les personnels administratif et technique, les étudiants) peuvent ainsi apparaître moins bien informés que d'autres.
- 6 Au niveau de la faculté de Philosophie et lettres, le comité a apprécié le travail de la Commission de contact qui assure, de manière régulière, l'information réciproque et la concertation entre les étudiants et les membres du personnel chargés de la formation ou impliqués dans la gestion de la faculté ; ainsi que l'existence de mécanismes de révision, de diffusion, puis de validation des enseignements. Le comité a constaté que les étudiants de philosophie sont invités à participer au

Conseil de département lorsque des questions les concernent, mais qu'il n'y a pas en revanche de mandat permanent pour des membres étudiants.

- 7 Il existe deux départements de Philosophie à l'UNamur, l'un dans la faculté de Philosophie et Lettres (qui organise le bachelier en Philosophie, objet du présent rapport), l'autre dans la faculté des Sciences (département de Sciences, Philosophies et Sociétés). Le comité a estimé que cet héritage du passé, bien qu'il présente l'avantage de garantir une certaine interdisciplinarité, ne facilite pas le positionnement de la philosophie au sein de l'institution. Celui-ci gagnerait à être précisé ou resitué dans un schéma d'ensemble.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité a relevé le souci institutionnel de déployer la circulation de l'information dans les deux directions, *top-down* et *bottom-up*. Il lui a semblé que les équipes de direction pourraient veiller à mieux accompagner les démarches *bottom-up*, à mieux communiquer les justifications des décisions prises en dernier ressort, en expliquant les écarts éventuels entre ces dernières et les propositions recueillies auprès des équipes sur le terrain. Il a estimé qu'il serait utile de mieux informer les parties prenantes du calendrier requis pour la mise en œuvre des chantiers en cours.
- 2 Le comité recommande d'associer plus étroitement l'ensemble du personnel administratif et technique à la démarche qualité. Se trouvant au plus près des choses telles qu'elles fonctionnent concrètement, celui-ci possède en effet des informations utiles au pilotage de la qualité qui ne se trouvent nulle part ailleurs et dont l'institution pourrait mieux tirer profit.
- 3 Le comité recommande une plus grande thématization des valeurs mobilisées par la démarche qualité (proximité...); celle-ci pourrait insister sur le sens et moins sur la technicité et les procédures associées. Il serait pertinent également d'adapter la terminologie en fonction des publics.
- 4 Pour accroître l'efficacité des opérations d'évaluation, il faudrait encourager toute mesure permettant de souligner que ce sont les enseignements et les programmes qui font l'objet d'une évaluation et non, directement, les enseignants. À la faveur d'un tel déplacement, les étudiants pourraient participer plus volontiers, et peut-être plus encore si le calendrier de l'évaluation était revu. Plus de régularité dans l'évaluation – plutôt que tous les trois ans comme c'est actuellement le cas – pourrait contribuer à « dédramatiser » l'exercice et permettrait un pilotage plus fin. D'autres expériences pourraient être menées : par exemple, faire remplir ce questionnaire de manière collective. Pour mieux impliquer les étudiants, le comité recommande également de veiller à ce que ces derniers aient un retour sur l'évaluation, à charge pour l'enseignant concerné de déterminer la forme qui lui paraîtra la mieux appropriée. Le comité recommande d'évaluer toutes les activités d'enseignement quel que soit le statut des personnes qui les dispensent (assistants, collaborateurs didactiques).
- 5 Le comité préconise enfin de ressaisir dans un schéma d'ensemble le positionnement de l'enseignement de la philosophie au sein de l'UNamur.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le comité a constaté un fort souci d'articuler recherche et enseignement (quoique celui-ci ne soit pas toujours perçu par les étudiants), d'offrir aux étudiants la possibilité de personnaliser leurs parcours de formation (cours au choix, possibilités de doubles diplômes, choix entre différentes filières), tout en veillant à encadrer la flexibilité qu'une telle offre autorise, *via* l'identification de trois filières (Lettres, arts et histoire ; Sciences sociales et communication ; Sciences exactes). Le comité souligne également la qualité du cadre pluridisciplinaire dans lequel peut s'inscrire cette flexibilité des programmes et la pertinence du projet de création d'une double diplomation philosophie et droit.
- 2 Le comité relève que cette ouverture du département de Philosophie se manifeste également à d'autres niveaux : par exemple, à travers l'importante offre de cours de service assurés dans d'autres départements et d'autres facultés, mais aussi par son ouverture sur le monde extérieur (conférences à destination du grand public, interventions dans l'enseignement secondaire, accueil de classes de secondaire).
- 3 Ce dynamisme contribue à assurer à ce programme sa pertinence. Celle-ci est confirmée par les bons résultats obtenus par les étudiants du département de Philosophie de l'UNamur dans les études de niveau master qu'ils poursuivent dans d'autres universités. Elle se retrouve aussi dans l'assez bonne capacité des étudiants issus de cette formation à s'insérer professionnellement dans les domaines les plus divers.
- 4 Il a semblé au comité que les ressources offertes par le programme Erasmus étaient encore insuffisamment exploitées, tant pour les « out » que pour les « in ».

RECOMMANDATIONS

- 1 Les lieux et les méthodes d'évaluation du programme se limitent au Conseil de département. Il pourrait être intéressant d'associer des représentants de divers milieux professionnels à son évaluation, anciens étudiants ou non.
- 2 Veiller à rendre plus apparent, pour les étudiants, le lien entre enseignement et recherche.
- 3 Accélérer la réalisation du projet du double bachelier en philosophie et droit, lequel paraît une excellente piste quant aux débouchés professionnels qu'il est susceptible d'offrir aux étudiants ; et étudier la possibilité d'autres doubles diplomations, avec d'autres matières enseignées à l'UNamur, telles que l'économie, la gestion, l'informatique, etc.
- 4 D'une façon générale, se soucier plus des questions d'employabilité, même si celles-ci se posent d'une façon très singulière pour la philosophie, parce qu'elles peuvent déterminer l'orientation des études au sortir du bachelier. Une réflexion approfondie à ce sujet, associant les étudiants, les anciens étudiants et des représentants du monde professionnel, pourrait y aider.
- 5 Ouvrir une discussion associant toutes les parties prenantes afin de réfléchir aux moyens de lever les freins à la mobilité internationale des étudiants dans les deux directions.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La mobilisation de l'équipe enseignante lui a permis d'être très réactive dans la mise en œuvre de la réforme liée au décret Paysage. La traduction du programme en acquis d'apprentissage, la description des unités d'enseignements en compétences sont ainsi bien avancées.
- 2 Le comité relève un bon équilibre entre l'enseignement de l'histoire de la philosophie et celui de la philosophie générale, entre la part du travail consacré à la prise de notes en cours et celle réservée aux exercices, entre la philosophie et l'ouverture aux autres disciplines. Il a constaté cependant que les étudiants trouvaient les méthodes d'enseignement en philosophie parfois trop conventionnelles, trop axées sur l'acquisition d'un savoir et non sur l'apprentissage d'une méthode.
- 3 Dans certaines filières, quelques cours trouvent plus difficilement leur place dans le programme et peuvent apparaître moins bien adaptés aux étudiants de philosophie. La filière « Sciences exactes » semble avoir rencontré ce même problème il y a quelques années et a, depuis, trouvé des solutions qui donnent entière satisfaction en proposant des cours de sciences donnés pour et par des philosophes.
- 4 Le comité a constaté la force d'un enseignement marqué par le souci d'encourager les étudiants à se rapporter directement au texte et la possibilité pour ces derniers de recevoir un enseignement de langues anciennes et de bénéficier de formules quasiment sur mesure.
- 5 Une des forces indéniables de ce programme tient à la proximité que les petits effectifs permettent d'instaurer entre les étudiants et les enseignants. Les étudiants sont bien pris en charge et encadrés, grâce tout d'abord à l'attention que les enseignants accordent aux difficultés éventuelles de la transition entre le secondaire et l'université, et ensuite à la construction très progressive de la formation. À cet égard, le comité souligne la pertinence du « passeport pour le bac » et l'efficacité du système des filières.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande aux autres filières de s'inspirer de la bonne pratique mise au point dans le cadre de la filière « Sciences exactes ».
- 2 Le comité recommande d'élargir la vision du paysage philosophique (introduction à la philosophie analytique, à la tradition de langue anglaise, aux pensées extra-occidentales...); d'explorer les possibilités de travailler ponctuellement en binôme : deux enseignants, ayant des méthodes et des perspectives différentes, interviennent dans un cours thématique ou d'histoire de la philosophie, cela afin de croiser les méthodes et les périodes sans altérer la cohérence du programme.
- 3 Le comité incite enfin les enseignants à réfléchir à l'introduction ponctuelle de méthodes pédagogiques plus libres et/ou plus participatives, en résonance avec le caractère réflexif/critique de la discipline philosophique.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La petite taille du département favorise la proximité entre les étudiants et les enseignants, mais cette dernière tient aussi au souci des enseignants d'encadrer et d'accompagner de près les étudiants dans leur parcours de formation. La grande disponibilité du corps enseignant et des équipes est évidente ; disponibilité qui se manifeste aussi par une grande capacité d'écoute et de réflexivité, ainsi que par une bonne réactivité face aux problèmes.
- 2 Parce que la bonne volonté ne peut pas tout cependant, le comité tient à attirer l'attention sur la faiblesse du soutien administratif : une personne seule, avec un temps de travail de 0,2 équivalent temps plein, ne peut accomplir toutes les tâches inhérentes à la vie d'un département. Cette faiblesse du soutien administratif peut décourager certaines initiatives (organisation de colloques et autres) et priver ainsi les étudiants d'occasions plus nombreuses de se familiariser avec des approches autres que celles pratiquées au sein du corps enseignant.
- 3 Les ressources matérielles sont adéquates ; les étudiants et les enseignants disposent de locaux agréables pour travailler et se rencontrer. L'existence d'une bibliothèque au sein du département, en accès libre, est une chance et la preuve de la confiance qui règne au sein de la communauté éducative. La bibliothèque universitaire Moretus Plantin est bien fournie et permet l'accès à de nombreuses ressources *in situ* et en ligne, ainsi qu'à des espaces de travail.
- 4 Le comité a observé l'existence d'un large panel de services et de mécanismes destinés à assurer l'équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants. L'accueil des nouveaux étudiants est pris au sérieux. La semaine propédeutique est une bonne idée, dans son principe. Le comité n'a pas eu le sentiment toutefois qu'elle jouait le rôle qu'on pourrait en attendre, notamment pour ce qui est du repérage des difficultés éventuelles auxquelles pourraient être confrontés les nouveaux étudiants. Le comité a pu constater le souci fort de prendre en charge et de faciliter l'intégration des étudiants ayant des besoins spécifiques (même si l'accès à certains bâtiments et locaux pour les PMR reste encore ardu, malgré plusieurs demandes d'aménagements).
- 5 Le comité a estimé qu'un effort plus soutenu pourrait être consacré à l'analyse des données nécessaires au pilotage du programme (sur les inscriptions, les réussites, les abandons, les échecs...). L'analyse de ces données ne semble pas un outil auquel a spontanément recours l'équipe. Il faut dire que certaines données sont peu exploitables, en particulier cette année, puisqu'elles sont agglomérées à l'échelle de la faculté. Cela ne permet pas une approche par programme.
- 6 La philosophie attire des étudiants qui sont, pour le moment, encore peu informés des spécificités et exigences de cette discipline. Cela pourrait en partie expliquer un taux assez important d'échec et d'abandons en 1^{re} année de bachelier. Même si celui-ci n'est pas plus important que dans les autres domaines du secteur des Sciences humaines et sociales, on peut regretter le caractère très lacunaire de l'analyse des raisons et causes de ces échecs et autres abandons. Faut-il y voir l'expression d'un certain fatalisme ?

RECOMMANDATIONS

- 1 Une des caractéristiques fortes du programme tient à la très grande cohésion de la communauté éducative. C'est là incontestablement un avantage. Le comité recommande cependant à cette même communauté de veiller aux risques possibles d'une telle cohésion, qui peut aussi rendre difficile la critique. La mise en place de procédures un peu plus formalisées, aussi étranges puissent-elles paraître pour un groupe qui fonctionne de manière si rapprochée, pourrait constituer une solution. Un formalisme raisonné a ses vertus, s'il est adapté aux étudiants : il introduit alors un peu de distance et permet une approche des problèmes plus systématique.
- 2 Le comité recommande une augmentation du volume d'heures pour le personnel administratif associé au fonctionnement du département de Philosophie.
- 3 La semaine propédeutique est en son principe intéressante, mais les étudiants y participent assez peu. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : le fait qu'elle soit payante, insuffisamment ancrée dans la discipline, etc. ? Il pourrait être intéressant de réinterroger le statut de cette « semaine » et de déterminer le rôle qu'on voudrait exactement lui voir jouer.
- 4 Concernant les données nécessaires au pilotage du programme, le comité recommande d'analyser les causes de l'attractivité et celles de la désillusion et des abandons enregistrés en philosophie ; de ventiler les données de l'enquête sur l'employabilité par discipline ; de faire plus largement appel aux connaissances pratiques des données nécessaires au pilotage du programme que possède le personnel administratif au sens large du terme.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le rapport d'autoévaluation a été réalisé avec un grand sérieux et un souci d'examiner de manière lucide les forces et faiblesses du programme concerné. Cela est d'autant plus louable que cette tâche a été accomplie dans un contexte général de surcharge de travail. Le rapport est clair, bien construit et il débouche sur une analyse SWOT lucide, apte à constituer une base appropriée pour le développement et l'amélioration du programme, à une réserve près, toutefois : l'insuffisante prise en compte des aspects liés à la question de la professionnalisation.
- 2 Au regard de la qualité du rapport d'autoévaluation, le plan d'action est, quant à lui jugé trop imprécis et insuffisamment articulé à l'analyse SWOT.

RECOMMANDATION

- 1 À ce niveau de l'analyse, le comité recommande de : préciser le plan d'action, en l'articulant à l'analyse SWOT ; désigner des correspondants pour chaque point structurant ce plan ; hiérarchiser les objectifs ; indiquer un calendrier pour la mise en œuvre du plan.

CONCLUSION

Au vu de l'historique institutionnel (projet de fusion) qui a gelé la dynamique de réformes durant plusieurs années, le comité souhaite souligner que la transition n'a pas empêché le département de Philosophie de prendre en compte sans tarder les transformations appelées par le décret Paysage et que les premiers résultats, au sortir de cette longue période de tâtonnements, sont des plus encourageants.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Changement de culture institutionnelle (<i>top-down</i> => <i>bottom-up</i>) ⇒ Création d'un vice-rectorat à la qualité ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) ⇒ Commission de contact facultaire ⇒ Articulation recherche/enseignement ⇒ Flexibilité des parcours et pluridisciplinarité ⇒ Dynamisme de l'ouverture sur le monde extérieur ⇒ Traduction du programme et des enseignements en acquis d'apprentissage et compétences ⇒ Équilibre dans les activités d'apprentissage ⇒ Filière « Sciences exactes » ⇒ Progressivité et encadrement ⇒ Disponibilité des équipes enseignantes et administratives ⇒ Ressources matérielles : locaux, bibliothèques ⇒ Autoévaluation et SWOT 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Technicité de l'approche qualité (<i>vs</i> valeurs) ⇒ Participation des étudiants à l'EEE ⇒ Communication interne ⇒ Positionnement de la philosophie dans l'UNamur ⇒ Consultation des parties prenantes sur le programme ⇒ Mobilité internationale des étudiants ⇒ Cohérence de certaines filières ⇒ Temps dédié pour le secrétariat (0.2 ETP) ⇒ Semaine propédeutique ⇒ Analyse des données administratives pour le pilotage du programme ⇒ Analyse des causes des échecs et abandons ⇒ Plan d'action

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Création d'un cours / éducation de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire 	

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mieux accompagner les démarches <i>bottom-up</i> et associer plus étroitement l'ensemble des parties prenantes à la démarche qualité ⇒ Thématiser les valeurs mobilisées par la démarche qualité : insister sur le sens et moins sur la technicité et les procédures associées ⇒ Encourager toute mesure permettant de souligner que ce sont les enseignements et les programmes qui font l'objet d'une évaluation et non, directement, les enseignants ; revoir éventuellement le calendrier et la fréquence de ces évaluations ; expérimenter d'autres dispositifs (questionnaire collectif...); veiller à ce que les étudiants aient un retour sur l'évaluation ⇒ Ressaisir dans un schéma d'ensemble le positionnement de l'enseignement de la philosophie au sein de l'UNamur ⇒ Associer des représentants de divers milieux professionnels à l'évaluation du programme, anciens étudiants ou non ⇒ Ouvrir une discussion associant toutes les parties prenantes afin de réfléchir aux moyens de lever les freins à la mobilité internationale des étudiants ⇒ Accélérer la réalisation du projet du double diplôme en philosophie et droit ⇒ S'inspirer de la bonne pratique mise au point dans le cadre de la filière « Sciences exactes » concernant les cours « non philosophiques » dans les deux autres filières proposées ⇒ Élargir la vision du paysage philosophique, en explorant par exemple les possibilités de travailler ponctuellement en binôme ⇒ Réfléchir à l'introduction de méthodes pédagogiques par endroits plus libres et/ou plus participatives

- ⇒ Pallier les risques possibles de la grande cohésion de l'équipe par la mise en place de procédures plus formalisées, adaptées aux étudiants
- ⇒ Augmenter le volume d'heures pour le personnel administratif associé au fonctionnement du département de Philosophie
- ⇒ Réinterroger le statut de la semaine propédeutique et déterminer le rôle qu'on voudrait exactement lui voir jouer
- ⇒ Analyser les causes de l'attractivité et celles de la désillusion et des abandons enregistrés en philosophie ; faire plus largement appel aux données administratives nécessaires au pilotage du programme
- ⇒ Préciser le plan d'action, en l'articulant à l'analyse SWOT ; désigner des responsables du suivi ; hiérarchiser les objectifs ; indiquer un calendrier




Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
4	1	Constats et analyse 3	En ce qui concerne l'élément de phrase suivant « (...) la qualité tend à se situer sur un plan d'abord technique (...) », que nous avons des difficultés à comprendre, nous souhaitons préciser que l'engagement au service de la qualité tend à se situer sur un support méthodologique offert aux acteurs de terrain. Cette offre méthodologique, bien que technique, repose dans sa conception sur une prise en compte des valeurs de l'établissement et plus particulièrement la valorisation de la participation des acteurs de terrain aux propositions d'amélioration et l'attention spécifique aux personnes ou 'Cura Personalis' comme critère central pour l'analyse des propositions d'amélioration de la Qualité. Un des objectifs de la politique de Qualité enclenchée depuis 2013 est de travailler de manière participative afin de rendre une force de proposition au personnel administratif et technique.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

GIOVANNI PALUMBO (DOYEN)


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

LAURA RIZZERIO


¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.